

COMPTE RENDU

Mairie Saint Genix les Villages
Commission des Finances

Date : 01/04/2021

Organisée par = Jean-Claude PARAVY : Maire de Saint Genix les Village
Odile MOREL-BIRON : Adjointe aux Finances

Participants =

Jean-Claude PARAVY
Jean-Marie KREBS
Philippe CORMIER
Daniel REVEL
Marie-France PICARD
Jean-Pierre DREVET-SANTIQUÉ
Bertrand PUGNOT
Gilbert GROS
Nadège MESTRALLET
Annick COUTURIER
Odile MOREL-BIRON

Egalement présents :
Gilles MAURAS
Fabienne BERNARD

L'ordre du jour porte sur la validation du compte Administratif de 2020 et sur le Débat d'Orientation Budgétaire 2021.

1. Compte Administratif de 2020

Pour rappel la préparation du budget de 2020 avait été décalée dans le temps en lien avec la crise sanitaire. Il en était de même pour l'installation de la nouvelle équipe. Ainsi les opérations d'investissement avaient été préparées avec moins de devis qu'habituellement.

Voici les grandes lignes qui ressortent de la lecture du Compte Administratif :

- Augmentation des frais de personnel pour le fonctionnement des écoles notamment mais temporisée par un départ en retraite non remplacé
- Augmentation du budget sur les produits d'entretien
- Baisse des frais de cantine (participation aux repas) suite à la fermeture des écoles durant la période de confinement entraînant aussi une diminution des frais d'entretien des bâtiments
- Baisse du poste « Fêtes et Cérémonie »
- Suppression de la participation à l'équilibre du budget du CCAS suite à la création du CIAS
- Baisse des recettes sur la coupe de bois
- Subvention départementale liée aux « frais Covid » et revalorisation des intervenants écoles grâce au dispositif 2S2C permettant de compenser les surcoûts personnels et entretien
- Baisse des recettes sur certains loyers
- Stabilité dans les recettes liées aux Taxes

En résumé l'année 2020 fait ressortir globalement une baisse des dépenses, sans baisse significative des recettes et avec des recours à des subvention permettant de dégager un excédent destiné à l'investissement inhabituellement important.

2. Les Dotations

Les dotations de l'état sont un poste important des ressources de notre commune. Elles servent à compenser et à stabiliser le budget. La Dotation Globale de Fonctionnement se décompose en plusieurs type de dotations qui ont chacune leurs spécificités et règles d'attribution.

Explication et présentation de ces Dotations :

Dotation Forfaitaire : la dotation principale de l'état. Son calcul est basé sur des critères en lien avec la population et superficie de la commune

Dotation de Solidarité Rurale Centre Bourg : attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants étant chef-lieu de Canton.

Dotation de Solidarité Rurale dite de Péréquation : attribuée également aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier par habitant moyen de leur strate démographique

A la date de la commission les dotations à venir n'étaient pas connues ; la parution a entre temps eu lieu. Légère augmentation de la Dotation Centre Bourg et reconduction à l'Euros près des autres dotations. Le montant global pour cette année 2021 s'élève à 326 677 euros.

3. La Fiscalité :

Pour les communes, la compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales est réalisée par transfert de l'ex-part départementale de taxe foncière bâtie.

Concrètement, ce transfert sera réalisé par cumul du taux TFB voté en 2020 par la commune avec celui voté en 2020 par le département (soit 11,03 % pour la Savoie) pour former le taux de référence TFB 2021

La proposition est faite pour un vote à hauteur de 20.95% soit les 11.03% (taux de la Savoie) + 9.92% de taux sur le Foncier Bâti St Genix les Villages identique à N-1.

Sur le Foncier Non Bâti proposition d'une reconduction du taux de 50.26%.

La réforme fiscale sur la Taxe d'Habitation entraine également l'application d'un coefficient correcteur permettant de sur ou sous compenser les communes. Pour la commune l'application de ce coefficient (1.012223) permet une compensation en notre faveur de 9501^e.

4. L'endettement :

Présentation d'un tableau montrant les annuités supportées avec distinction par commune déléguée. A cela est ajouté la quote part des communes de Grésin et St Maurice de Rotherens au titre de l'annuité du SIVU du Mont Tournier (équipements scolaires = emprunt sur les extensions des écoles). L'annuité de la MSP (maison de santé) est

indiquée mais est supportée à 100% par les loyers perçus. L'annuité relative au projet du Gymnase a débuté en avril 2020 ; la 1ère année pleine est pour 2021.

Les annuités commenceront à baisser à partir de 2022 date à laquelle nous repasserons sous la barre des 200 000^e d'annuités. Cela ouvrira de nouvelles possibilités sur les opérations d'investissement à venir.

5. Budget Général 2021 :

- Section de Fonctionnement

La proposition est faite d'une reconduction à l'Euro afin d'anticiper le poids financier de la crise sanitaire toujours d'actualité. Un ajustement est prévu sur le poste Maintenance qui ne cesse d'augmenter.

Concernant les charges de personnels la situation de référence retenue comme base est celle de Janvier 2021 avec une application de 2% de GVT (Glissement Vieillesse Technicité = indice de variation de masse salariale de la fonction publique).

Le prochain départ en retraite de Monsieur MAURAS a aussi été anticipé. Une hypothèse de doublure sur 2 mois a été retenue. Retenue également le remplacement d'une personne des services techniques à revoir.

Des interrogations à ce jour persistent notamment sur le montant de la participation à prévoir au niveau du SIVU du Mont Tournier (augmentation à venir non chiffrée à date) et sur le versement de la Subvention à l'Ecole Jeanne d'arc (risque de rétroactivité de sommes non versées ; études et chiffrages en cours).

Pour cette année nous proposons de diminuer le poste des dépenses imprévues habituellement fixées au plafond ; cette ligne n'a été utilisée qu'une seule fois pour des travaux suite à un orage ayant causé de nombreux dégâts notamment sur les voiries (Catastrophe Naturelle). Baisse de 141 500^e à 80 000^e.

- Section d'Investissement

Le projet du Gymnase se poursuit et a encore un impact cette année. Le budget s'est construit sur la base des restes à réaliser qui sont nombreux.

La vente immobilière d'un terrain situé sur la commune de St Maurice vient également favoriser le disponible pour les nouveaux investissements.

La somme dégagée pour les opérations nouvelles en investissement s'élève pour cette année 2021 à 601 364 euros.

6. Les opérations d'investissement :

Dans les restes à réaliser important on retrouve :

- L'aménagement du Cimetière de St Genix Sur Guiers
- L'achat de mobilier suite à sinistre
- L'équipement école : portail sécurisé et salle de motricité
- Le Gymnase
- Travaux sur les réseaux secs et eaux pluviales
- Révision du PLU de St Genix Sur Guiers

- Dernières factures des travaux MDA
- Réhabilitation des poteaux incendies
- Parking du centre bourg de St Genix sur Guiers
- Le clocher de l'église de Grésin pour lequel les travaux vont prochainement débiter
- L'aire de jeux de St Maurice de Rotherens désormais finie

Dans les opérations à prévoir nous avons pour les postes les plus importants :

- Poursuite de l'aménagement du Cimetière
- Matériel pour la salle polyvalent = opérations déjà réalisées car nécessaires (achat de table et remplacement du four → utilisation « cantine temporaire »)
- Le poste Voirie est un des postes importants de l'année rien n'ayant été fait récemment ; à venir des aménagements sur St Genix sur Guiers (zones fortement dégradées : Route Côte Env/ch Barbichon/vers Bauge/bas Bachelin) et St Maurice de Rotherens (élargissement chemin du Grenon)
- Sur les écoles Aménagement du hall/couloir et Rampe d'accès nécessaire (PMR°)
- Poursuite des travaux Gymnase avec notamment végétalisation du toit pour cohérence avec le PLU
- Opération réseaux secs et réseau Eaux pluviales
- Réhabilitation des poteaux incendies
- Travaux camping = clôtures et haies
- Aménagement terrain de boules
- Sécurisation routière et piéton
- Sécurisation des bords du Guiers (barrière)
- Sur Grésin le point important et urgent concerne l'installation d'un système de télésurveillance pour les locaux de la Mairie
- Pour St Maurice de Rotherens les opérations portent de l'achat de matériel et des opérations sur le porte « Foret »

Des arbitrages et ajustement de devis sont à faire afin de rester sur le disponible existant dégagé de 601 364 euros. Des demandes de subventions viendront aussi étoffer la prévision budgétaire des opérations de notre commune.